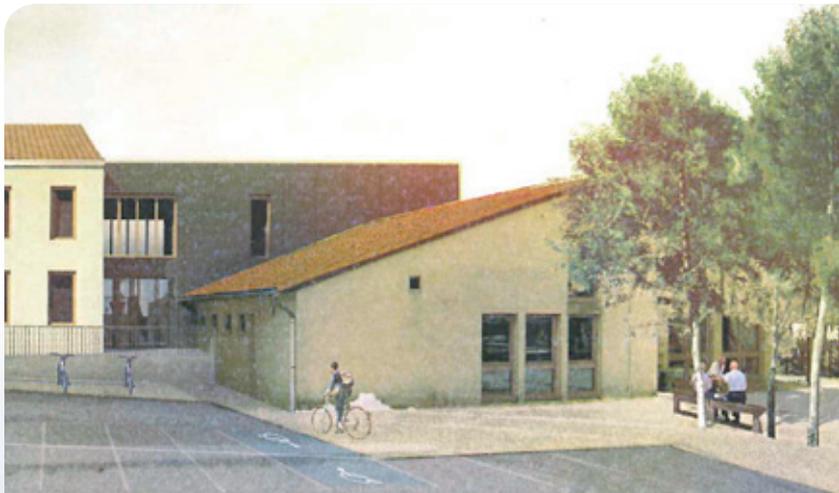




Dans ce numéro :

- 2 - ÉDITO du Maire
- 3 - Budget 2015
- 6 - L'engagement associatif, c'est quoi ?
- 7 - Don du sang
- 8 - Les conscrits
- 9 - Service Civique
- Co-voiturage
- 10 - Ça c'est passé
- 12 - Brèves municipales
- 13 - État civil
- 14 - Saison culturelle 2015/2016
- Agenda
- 15 - Les Verts à Bourg
- Fête de la Musique
- Médiévales de la Clavelée
- 16 - Infos pratiques



A la fin de l'été, on emménage !

Les travaux de finition de la Maison des Associations, du siège de l'Espace Déôme et de la Salle André Jamet s'achèveront cet été. Finis les transports de matériels d'un bout à l'autre de Bourg-Argental, la gym à la salle Jacques Esterel, le stockage à Colcombet... chacun va pouvoir trouver sa place au sein de ce nouvel ensemble.

Un groupe de travail issu du Conseil de la Vie Associative, réunissant élus et associations volontaires, s'active d'ores et déjà pour prévoir, organiser, réglementer l'accès et l'utilisation de ces nouveaux locaux, économes en énergie, vastes et conviviaux.

Les salles de réunions, de permanence, d'activités, la salle André Jamet rajeunie vont accueillir l'Espace Déôme, les représentants des institutions partenaires, les bénévoles et leur permettre de se croiser, de multiplier les échanges, de mieux se connaître.

A la fin de l'été, l'Espace Déôme et les associations emménageront. L'inauguration suivra après quelques semaines d'utilisation, souhaitant ainsi officiellement la bienvenue à la Maison des Associations aux bénévoles et à la population.

**Chers Bourguisanes,
Chers Bourguisans,**

Cette nouvelle édition du Mag'Bourguisan, troisième depuis le début de la nouvelle mandature 2014-2020, confirme l'engagement pris par la municipalité de vous rendre compte, plus régulièrement, de l'action qu'elle mène, au service de l'intérêt général, et pour le développement de notre Ville.



Ainsi, dans ce 16^{ème} numéro, un dossier spécial, relatif au budget 2015, vous est proposé. Il détaille les grandes orientations budgétaires retenues cette année, dans un contexte particulièrement défavorable pour les collectivités locales en raison de l'augmentation de la contribution au redressement des finances publiques imposée par l'Etat.

Cette contribution a pour conséquence de réduire, un peu plus chaque année, les dotations de fonctionnement qu'il attribue aux communes. S'il est tout à fait nécessaire d'engager, à l'échelle nationale, une maîtrise beaucoup plus sérieuse des finances publiques, c'est la brutalité de l'effort demandé, sur une très courte période, qui provoque l'ire des municipalités, toutes sensibilités confondues. Car cette baisse drastique des dotations n'est pas la seule mesure contraignante.

S'y ajoutent plusieurs réformes qui ont une incidence directe sur les finances communales : la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, par exemple, ou bien encore la suppression de certains services étatiques qu'il faut désormais assumer localement, comme l'instruction des permis de construire.

Dans ce contexte, et plus que jamais, la recherche d'économies d'échelle s'impose aux décideurs publics, et c'est justement pour stabiliser les dépenses et contenir la dette, qu'avec la communauté de communes et l'ensemble des 16 communes qui la composent, un schéma de mutualisation des services et des compétences est en cours d'approbation. Les objectifs sont divers mais concourent tous à la recherche de marges de manœuvre pour investir, tout en maîtrisant les impôts communaux, qui, dans notre commune, demeurent stables, pour la sixième année consécutive !

Au-delà de l'actualité politique, au sens noble du terme, que votre Mag'Bourguisan entend relayer, il a été voulu et conçu pour constituer, aussi, un formidable révélateur de la vitalité de notre commune et de ses acteurs. C'est la raison pour laquelle plusieurs articles sont spécialement consacrés à l'engagement, notamment associatif.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Votre bien dévoué,

Stéphane HEYRAUD
Maire de BOURG-ARGENTAL
Président de la Communauté de Communes des Monts du Pilat

ÉDITO



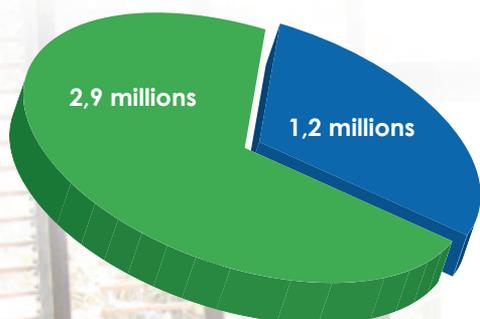
Les orientations du budget principal 2015

Stéphane Heyraud a présenté les grandes lignes de ce budget adopté lors de la réunion du Conseil Municipal du 30 mars dernier. Ce budget est le fruit d'un travail de plusieurs commissions, thématiques ou plénières, sur le fonctionnement de nos services et sur les nouvelles opérations d'investissement. Il constitue un acte démocratique important pour notre commune.

Malgré les contraintes qui pèsent sur le budget de la ville liées aux restrictions budgétaires imposées par l'Etat aux collectivités territoriales, ce dernier préserve l'équilibre en maintenant un service public de qualité.

Budget 2015
4,1 millions d'euros

■ Fonctionnement
■ Investissement



UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT : FAIRE MIEUX AVEC MOINS

Cette section du budget permet le bon fonctionnement de la collectivité et des services publics municipaux. Elle est utilisée pour payer le personnel, les charges locatives, l'énergie, les subventions et les charges financières.

Elle s'équilibre à 2 890 560 € (3 012 360 € en 2014) et intègre un excédent de 473 300 € pour financer les investissements.

Pour les recettes, comme chaque année, le budget est voté sur la base d'une estimation prudente. Compte tenu du contexte national, une baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 11 % a été inscrite ainsi que l'intégration de dépenses liées à de nouvelles compétences et un transfert de charges de la part de l'Etat dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et du renforcement de normes en matière, notamment, d'accessibilité.

Concernant les dépenses de fonctionnement, les élus ont validé une baisse des charges générales d'environ 7 %, à hauteur de 709 280 €.

C'est un budget qui poursuit le désendettement de la commune et qui permet, surtout, de faire diminuer, cette année encore, les charges prévisionnelles de la dette.

C'est également un budget de fonctionnement qui assure un haut niveau de service en matière de propreté, de soutien à la vie associative, en faveur de l'éducation, du sport et de la culture.

C'est enfin un budget qui, malgré le contexte fait aux collectivités, n'augmente pas la pression fiscale communale puisque **les taux d'imposition communaux demeurent inchangés pour la 6^{ème} année consécutive.**

Des taux qui restent stables !



Taxe
d'habitation :
17,58 %



Taxe foncier
bâti : 21,44 %

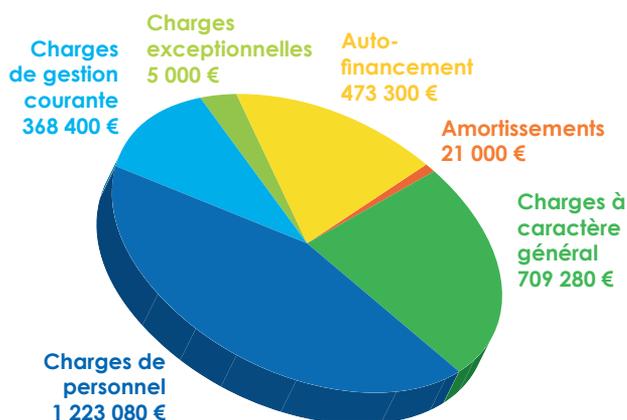


Taxe foncier
non bâti : 47,59 %

Budget 2015

FONCTIONNEMENT : A QUOI SERT L'ARGENT ?

Répartition des dépenses de fonctionnement



Continuer à investir pour améliorer notre commune

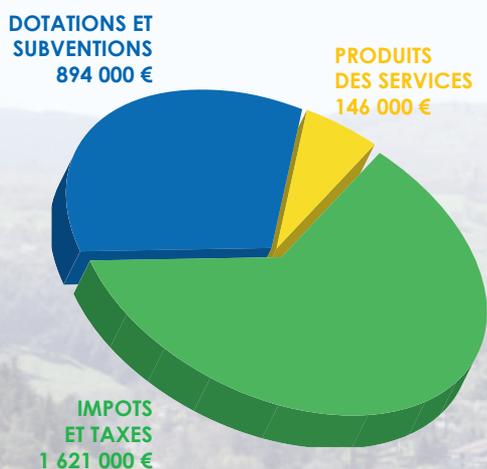
La ville a su, depuis plusieurs années, retrouver de réelles marges de manœuvre en optimisant son organisation et ses achats, en mobilisant ses partenaires extérieurs, en gérant activement sa dette et en dégagant un auto-financement de l'ordre de 500 000 €. Les actions engagées ou poursuivies répondent à des objectifs simples : rendre notre commune plus agréable à vivre, plus attractive et satisfaire les besoins de la population en termes d'équipement et de matériel.

Cela signifie notamment de :

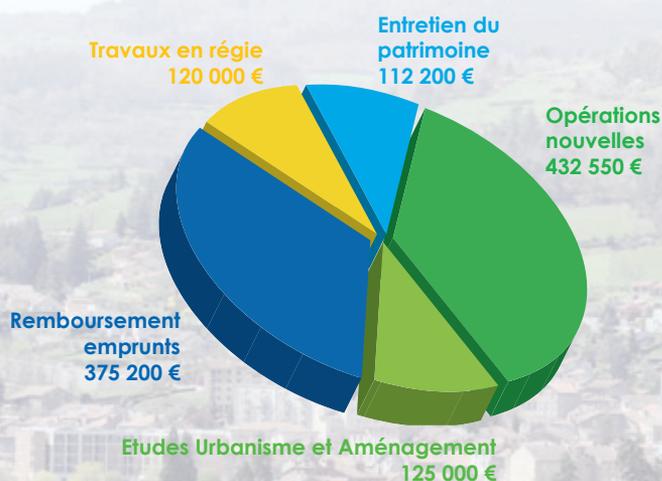
- conserver des équipements adaptés qui nécessitent un entretien régulier : c'est le cas des bâtiments communaux, des voiries et des réseaux,
- acquérir et moderniser certains matériels techniques qui permettent aux services municipaux de gagner en efficacité,
- investir dans de nouveaux équipements afin d'offrir à notre population, à nos associations, et aux écoles, les outils et les conditions de leur épanouissement et de leur développement.

Cette année encore, le niveau d'investissement sera élevé.

FONCTIONNEMENT : D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



INVESTISSEMENT : OÙ VA L'ARGENT ?



Le budget d'investissement est de 1 201 850 €. Ce montant intègre les travaux d'embellissement assurés par les services municipaux en régie.

Budget annexe de l'eau et de l'assainissement

Le montant total des investissements s'élève à 361 500 €. Les principaux travaux prévus sont :

- Changement de la conduite d'eau potable et d'une partie du réseau d'assainissement de l'avenue de la Résistance,
- Remplacement d'une conduite d'eau potable rue du Puy/RD 503.

Les schémas directeurs d'alimentation en eau potable et d'assainissement sont en cours.

Les principales opérations en 2015

Moyens et équipements nouveaux : 104 100 €

Acquisition d'un broyeur pour les services techniques, d'instruments de musique pour l'école de musique, de tableaux blancs interactifs pour l'école élémentaire publique, de matériel informatique et de mobilier pour la Maison des Associations.

Entretien des bâtiments communaux : 112 200 €

1^{ère} phase de la réfection des vestiaires du terrain de foot, acquisition de stores à l'école élémentaire publique, installation d'une Gestion Technique Centralisée et réfection des sols souples de la cour à l'école publique, réalisation de travaux d'étanchéité de la salle Jacques Esterel, entretien de l'église et changement du chauffage de la salle Jean-Paul Bouveron.

Voirie : 328 450 €

Travaux de remise en état des berges et des ouvrages à la suite des intempéries de la fin d'année 2014, programme de voirie 2015, réfection de l'avenue de la résistance, entretien de l'éclairage public.

Etudes d'urbanisme et d'aménagement : 125 500 €

Lancement des études d'aménagement du bourg préalable à une contractualisation avec le Département de la Loire, études complémentaires d'aménagement du carrefour d'Argental, révision du Plan Local d'Urbanisme et mise en accessibilité de la Maison du Châtelet.

Le mot de Marie-Pascale JANY, Adjointe aux finances



« Le budget 2015 est bâti en tenant compte de l'environnement économique difficile, des baisses des dotations de l'Etat de - 65 000 € pour notre commune, tout en respectant les règles d'équilibre budgétaire imposées.

Le double enjeu qui s'offre à notre collectivité est de maintenir une situation financière saine tout en permettant d'assurer un haut niveau de services à la population, de soutenir les associations bourguisanes, et de permettre la poursuite du développement et des projets de la commune.

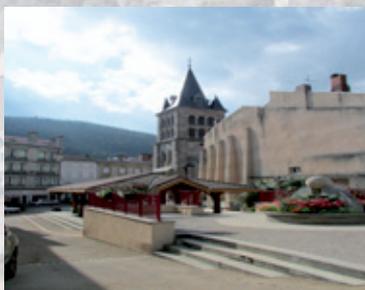
La prudence et l'anticipation sont nos fils conducteurs afin de répondre à notre second objectif qui est le maintien de la situation financière saine et le désendettement de notre commune.

C'est dans cette optique que nous poursuivons les recherches d'économies, la rationalisation des dépenses ainsi que l'optimisation des recettes.

Les investissements sont chiffrés au plus juste et les demandes de subventions, les plus larges possibles, sont systématiquement sollicitées auprès des partenaires institutionnels.

Un travail de fond sur les tarifications sera engagé en 2015 dans le souci d'une plus grande équité.

Enfin, dans le cadre de la mutualisation, l'équipe municipale sera force de proposition au sein de la Communauté de Communes des Monts du Pilat. L'objectif est d'optimiser les moyens, c'est à dire économiser et maintenir la qualité de service offerte à nos concitoyens. »



Budget annexe de la Piscine

En investissement, une somme de 100 000 € est inscrite au budget pour la réalisation de travaux supplémentaires pour améliorer les abords et une partie du bâtiment existant et notamment :

- Réfection de la zinguerie et de menuiseries extérieures du bâtiment
- Remplacement du grillage périphérique
- Réalisation de l'étanchéité du bac tampon pour la filtration.

L'engagement associatif, c'est quoi ?

Le simple fait d'adhérer à une association fait de chacun un bénévole.

L'adhérent est un acteur par sa participation aux réunions d'organisation, aux événements, aux activités, aux prestations et aux animations proposés par son association.

Ainsi le bénévolat peut prendre deux heures par an, une demi-journée par mois ou quelques heures par semaine. L'investissement est lié à ce que chacun peut faire ou veut faire. Il varie donc d'un bénévole à l'autre, d'une association à l'autre.

Cependant, le résultat est le même pour tous : des liens, des services, des moments conviviaux à créer, utiliser, partager...

Chaque président associatif bourguaisan vous dira combien il est primordial d'avoir des bras et des têtes de bénévoles pour agir.

A Bourg-Argental, le choix est large pour qui veut prendre part, en agissant régulièrement ou ponctuellement, à la vie de la cité. Plus de 60 associations bourguaisanes sont répertoriées dans l'agenda de la commune distribué chaque début d'année. Du sport à l'humanitaire, en passant par la culture ou le tourisme, chacun peut prendre la responsabilité de tenir une heure la buvette à la fête annuelle de l'association, ou celle de la représenter toute une année auprès des partenaires institutionnels. Tout cela se fait naturellement avec les autres et s'apprend auprès des membres actifs de son association.

On entend dire que les bénévoles vieillissent. Or, dès l'âge de 16 ans, on peut s'engager (voir p.8 Les Conscrits). Des jeunes parents, des retraités... se croisent au sein de ces associations, se rencontrent en Conseil de la Vie Associative, échantent leurs expériences.

Le bien-vivre à Bourg Argental s'appuie sur cette force vive de notre cité : les associations et leurs bénévoles.



Paul HEYRAUD

Président
Cinéma le Foyer

Le mag : *Depuis quand et pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'association ?*

PH : Depuis l'âge de 15 ans, le cinéma est pour moi une passion et mon premier engagement fut de distribuer les bonbons pendant les entractes lors des séances de cinéma. Au fil des années, je me suis engagé d'avantage dans l'association. En 2001, la présidence m'en a été confiée.

le mag : *Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre engagement ?*

PH : J'ai toujours eu envie de participer à l'animation de notre ville pour le plaisir des gens. Cet engagement me permet de conjuguer ma passion et cette envie.

Le mag : *Que diriez-vous à ceux qui hésitent à s'engager ?*

PH : Aujourd'hui le bénévolat est en perte de vitesse. Il faut trouver le moyen de motiver les gens pour qu'ils deviennent acteurs de la vie associative et non plus de simples consommateurs.



Charles RAMEAU

Président
Noël et partage

Le mag : *Depuis quand et pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'association ?*

CR : Je me suis engagé dans cette association, il y a une vingtaine d'années et cela fait 13 ans que j'en suis le président. Issu d'une famille où l'engagement associatif relève de la culture, j'ai toujours participé à la vie de la cité à travers des associations comme celle du Basket ou de l'Office du Tourisme.

le mag : *Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre engagement ?*

CR : J'avais envie de venir en aide aux enfants. Cela demande un gros investissement mais ma fibre humanitaire est encore plus importante.

Le mag : *Que diriez-vous à ceux qui hésitent à s'engager ?*

CR : Nous manquons de jeunes et à terme nous aurons un problème de renouvellement de nos membres actifs. S'investir dans une association apporte beaucoup de choses. Cela permet de rencontrer de nouvelles personnes, de sortir de chez soi et de développer la solidarité.

Mickaël MOUNIER

Président
Sport auto Bourguisan



Le mag : *Depuis quand et pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'association ?*

MM : Cette association, créée en 2003, est avant tout une histoire de passionnés qui souhaitent faire connaître le sport automobile. J'en suis président depuis 2005. Nous avons 55 adhérents.

Le mag : *Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre engagement ?*

MM : C'est avant tout un plaisir personnel et la satisfaction de partager ma passion.

Le mag : *Que diriez-vous à ceux qui hésitent à s'engager ?*

MM : Il ne faut pas hésiter. Cela ne prend pas autant de temps que ça mais par contre cela donne beaucoup de satisfaction lorsque l'on organise des manifestations et que l'on rencontre de nouvelles personnes.

4^{ème} édition du rallye de l'association le dimanche 28 juin : Premier départ dès 8h30 place des noyers.



Thérèse BERNE

Présidente
A la Croisée des fils

Le mag : *Depuis quand et pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'association ?*

TB : J'ai 50 ans de vie associative derrière moi. J'ai commencé au sein de l'Eglise, puis de l'association des Parents d'élèves, l'Espace Dédome dont j'ai été présidente. J'ai également participé à la Création de Noël et Partage et à celle de « A la Croisée des fils » il y a 5 ans.

Le mag : *Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre engagement ?*

TB : Mon leitmotiv est la rencontre de gens nouveaux. Le milieu associatif permet de rencontrer des personnes que nous ne croiserions pas par un autre biais. Ces rencontres permettent de développer le « mieux vivre ensemble » en respectant les opinions de chacun tout en échangeant les idées et les savoirs faire.

Le mag : *Que diriez-vous à ceux qui hésitent à s'engager ?*

TB : S'engager dans le milieu associatif permet de sortir de chez soi, d'échanger et de s'ouvrir aux autres. C'est aussi un moyen de rencontrer les gens lorsque l'on s'installe dans un village et ainsi de se sentir mieux intégré.



Don
du sang

Donner son sang, c'est sauver des vies !

À bourg Argental, la collecte de sang est organisée par l'Etablissement Français du Sang (EFS) avec l'aide de quinze bénévoles dont Michel BERNE est le superviseur. La moyenne par collecte est d'environ 90 donneurs.

Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans. Pour le don de plasma ou de plaquettes, ce n'est que jusqu'à 65 ans.

Il existe quelques contre-indications pour donner son sang. Certaines sont temporaires, d'autres sont définitives. Si vous avez des doutes, il ne faut surtout pas hésiter à vous rendre à une collecte et à rencontrer les professionnels présents. Eux seuls pourront vous renseigner.

Cela se passe en 4 étapes :

- 1 – L'ACCUEIL :** une personne de l'Etablissement Français du Sang (E.F.S.) vous reçoit, enregistre votre dossier et vous remet un questionnaire pré-don à remplir.
- 2 – L'ENTRETIEN PRÉ-DON :** vous êtes reçu en entretien confidentiel par un professionnel. Le questionnaire est étudié. Cela permet de savoir si vous êtes apte à donner votre sang.
- 3 – LE PRÉLÈVEMENT :** alors que vous êtes allongé(e) dans un lit ou une chaise longue, un(e) infirmier(e) prélève votre sang.
- 4 – LA COLLATION :** pour une bonne récupération après votre don du sang, des bénévoles vous accueillent et vous permettent de vous restaurer et de vous hydrater.

Cette année les bénévoles bourguisans ont mis en place une garderie pour les enfants. Coloriages, activités manuelles les occupent durant le prélèvement sanguin des parents ou grands-parents.

Les bénévoles remercient les commerçants de participer à la diffusion de l'information par l'affichage sur leurs vitrines.

Prochains rendez-vous : mardi 30 juin et vendredi 9 octobre à la salle Jacques Esterel de 15h30 à 19h00.

Les Conscrits



La Classe 2017 se présente et vous invite...

L'année qui marque le passage à la majorité des jeunes femmes et jeunes hommes (18 ans aujourd'hui, 21 ans autrefois), est leur année de conscription. Cette année, les natifs de 1997, forment la classe 2017 (année de leurs 20 ans).

Nous avons rencontré les membres de leur bureau : Julie JANY, Présidente, Clarence POINARD, Vice-Présidente, Cindy DESCHOMETS, Trésorière, Baptiste MEILLER, Vice-Trésorier, Fanny DESANGLOIS, Secrétaire, Margaux CHATAIGNER, Vice-Secrétaire.

Le Mag : **C'est quoi faire les classes ?**

C17 : C'est retrouver ceux de notre âge et faire la fête. On se connaissait tous plus ou moins, de l'école ou au sein d'associations (sports, Espace Dédôme...). On s'est retrouvé au mois de mai l'an passé et on a constitué notre classe, la 2017. Nous sommes 27, les parents donnent un coup de main.

Le Mag : **Qu'avez-vous fait au cours de cette année de conscrits ?**

C17 : Nous avons participé à plusieurs animations de la ville comme le Noël des Bonbons de Julien, le Forum de l'Habitat, la semaine sportive... Nous avons aussi organisé deux soirées privées, une matinée saucisses. Ces animations nous permettent de récolter un peu d'argent pour préparer la Vogue.

Nous sommes bien accueillis par les gens. Ils sont généreux. Les personnes âgées nous racontent des anecdotes de leur classe.

Le Mag : **Quels projets ?**

C17 : Nous allons encore participer à une animation des bonbons de Julien au mois de juin. Ensuite, la plupart d'entre nous vont passer le bac. Et surtout, nous préparons la Vogue. On doit rencontrer la municipalité et la gendarmerie pour la convention et l'organisation générale de la sécurité.

Nous souhaitons organiser un voyage pour nos 20 ans.

Le Mag : **Quel programme pour la vogue ?**

- C17** :
- La radisse dès le mardi 21 juillet.
 - Les bals ouverts et gratuits les vendredi, samedi et dimanche.
 - La présence de l'opération Sam Capitaine de soirée
 - Le Samedi après-midi : jeux interclasses et « retour de la vogue » avec la classe précédente
 - Le samedi soir : Feu d'artifice
 - Le dimanche après-midi : défilé des chars et animation musicale par les LOS CUMBANCHEROS

Le Mag : **Bon. Et les costumes, on peut savoir ?**

Ils sont choisis. Mais non, on garde le secret. Les bourgeois auront la surprise !

La Classe,
une tradition !

Les conscrits désignaient les jeunes hommes d'une même classe d'âge partant au service militaire. La fête se déroulait avant leur départ. Peu à peu, les jeunes femmes nées la même année sont devenues partie prenante de cette animation de la cité. Cette tradition est désormais marquée par deux événements. Le 1er mai, les classards chantent le mai et quêtent monnaie, œufs et victuailles auprès des passants et dans les maisons. Enfin, ils organisent la vogue le dernier week-end de Juillet.

Depuis 2009, une convention est passée entre la Classe de l'année et la municipalité pour encadrer la Vogue. Prévenir les risques d'abus d'alcool, sécuriser la fête, nettoyer le site et animer ces jours de festivité font partie de leur mission avec le soutien technique et financier de la municipalité.

Avec le temps, les interclasses se sont développées. Elles regroupent toutes les classes se terminant par le même chiffre. Ainsi le 19 septembre 2015, la population Bourguisanne a rendez-vous au défilé de chars des classes en 5. Elles se réunissent ensuite autour d'un repas convivial.

Service Civique

Les jeunes de 16 à 25 ans peuvent s'engager au sein d'une collectivité ou d'une association, dans le cadre d'une mission d'intérêt général, pour une période de 6 à 12 mois. Cet engagement de 24 heures par semaine minimum, donne lieu au versement d'une indemnité mensuelle. Versée par l'Etat, elle s'élève à 467,34 €. Elle ouvre droit à un régime de protection sociale (santé et retraite). Elle est complétée par une prestation en nature ou en espèce de 106,31 €, couvrant les frais d'alimentation ou de transport, à la charge de l'organisme d'accueil.

Les associations accueillantes bénéficient d'un soutien de l'Etat d'environ 100 € par mois et par volontaire. Celles souhaitant accueillir des jeunes dans le cadre du service civique, pour participer à une mission d'intérêt général, peuvent trouver les différentes conditions et démarches pour l'agrément sur :

<http://www.service-civique.gouv.fr/organismes/>.

Les missions d'intérêt général touchent 9 domaines : culture et loisirs, développement international et humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sports. Jeunes et responsables associatifs pourront découvrir plusieurs exemples vécus sur le site :

www.service-civique.gouv.fr.

Les plus de 25 ans peuvent aussi trouver des pistes d'engagement sur ce site.



Co-voiturage



Qui ne trouve pas dommage de constater qu'une file de voiture allant dans la même direction soit seulement occupée par une personne ? Pour éviter cette aberration, pour réduire le budget transport de chacun, améliorer la sécurité sur les routes, réduire notre impact écologique, faciliter le lien social, être solidaire avec les personnes âgées et les personnes sans voiture, notre commune a souhaité faciliter le covoiturage.

Deux aires de parking sur Bourg Argental sont dédiées au covoiturage. L'une place de la Soierie à proximité du cinéma, l'autre zone des Rivets à proximité du rond-point de la piscine.

Le covoiturage est une solution simple et économique pour se déplacer. Comment ça marche ? Vous vous inscrivez avec votre profil et votre trajet. Vous contactez les covoitureurs qui effectuent le même trajet que vous. Vous vous mettez d'accord sur l'horaire et le lieu de RDV. Vous covoiturez.

Une voiture est à l'arrêt en moyenne 23h10 sur 24h.

Où s'inscrire ? Un site internet est à votre disposition www.pilat-covoiturage.net

Pour tout renseignement, vous pouvez aussi contacter Laurence QUIBLIER au 04 77 39 79 25, votre mairie 04 77 39 61 34 ou le Parc du Pilat au 04 74 87 52 01.

Le site du Pilat vous donne accès aux trajets inscrits dans :

www.covoiturage-rhone.fr

www.covoiturage-loire.fr



Ça s'est passé à Bourg

Séjour des élèves slovènes au Collège du Pilat :

À la rentrée scolaire, une classe de troisième section européenne a été ouverte au collège du Pilat. Suite à un séjour de cette classe au mois d'octobre en Slovénie, ce sont 23 élèves de Slovénie qui ont été accueillis à Bourg-Argental du 21 au 25 février 2015.

En la mairie, sous l'égide de M. le Maire de Bourg-Argental, une cérémonie de bienvenue était organisée en présence de Mme la Consule de Slovénie, M. le Président du Conseil Général, Mme la Principale du collège du Pilat ainsi que les familles d'accueil de ces élèves.

Chacun pouvait se féliciter de cet échange européen qui ouvre la jeunesse à d'autres horizons culturels.



Carnaval du 28 février :

Une journée ensoleillée, une ambiance festive et colorée, un ventriloque hilarant, des participants nombreux ont fait de ce carnaval un festival de bonne humeur ! Preuve en est la ronde enjouée autour du Fugar 2015.



Commémoration du cessez-le feu en Algérie le 19 mars 1962 :

Cette année, la date a été rendue officielle par le gouvernement. Les membres de la FNACA et la population bourguisane ont été invités par la municipalité à rendre hommage aux disparus de ce conflit, et à boire le verre de l'amitié en salle du conseil municipal.



Les élections départementales Mars 2015 :

Deux tours ont été nécessaires pour élire les candidats du canton du Pilat.

	Bourg-Argental	Canton du Pilat
M ^{me} DE BEAUMONT Anne M. SOYER Pierre	248 voix 18,86 %	3785 voix 26,35 %
M ^{me} PEYSSÉLON Valérie M. BONNE Bernard	798 voix 60,68 %	6581 voix 45,81 %
M ^{me} PESTOUR Judith M. De CLOSMADÉUC Tristan	269 voix 20,46 %	4000 voix 27,84 %

Le jeudi 2 avril 2015, M. Bernard BONNE devient président du Département avec 28 voix contre 13 pour l'opposition et un vote blanc. Mme Valérie PEYSSÉLON participe aux commissions suivantes :

- Enfance, action sociale départementale, logement
- Voirie, transports et solidarité territoriale
- Culture et tourisme
- Eau, assainissement et ingénierie territoriale

La Grande Lessive :



... Est une manifestation culturelle internationale qui adopte la forme d'une installation éphémère faite par tous.

Ce 25 mars 2015, le thème fut « de jour comme de nuit, réfléchir la lumière ». Cette action promeut la pratique artistique et développe le lien social.

Les deux écoles maternelles publique et privée ainsi que le jardin d'enfants ont participé à cette « grande lessive ». Les dessins représentant à la fois, le jour ou la nuit, ont tous été accrochés sur des fils avec des pinces à linge et le sont restés pendant 24 heures devant la Mairie de Bourg-Argental, permettant ainsi aux habitants de venir admirer l'œuvre de nos chers bambins.

Forum de l'Habitat :

Le 18 avril 2015 a eu lieu le deuxième forum de l'habitat sur le thème « Habitat durable et confortable ». Il s'adressait aux propriétaires et aux locataires. Les 162 visiteurs ont pu apprécier les stands des 16 artisans locaux et des institutions impliquées dans la problématique du logement et des économies d'énergie.

Les personnes intéressées pouvaient glaner des informations diverses : prêts et aides publiques auprès des banques bourguisanes et des institutions et association telles la CCMP, ADIL 42..., techniques auprès d'une architecte, des artisans, légales auprès du notaire. Ainsi leur projet s'affinait tout au long du cheminement sur le Forum.

Les acheteurs et les candidats à la construction ont bénéficié d'une visite guidée sur le site du lotissement municipal "Sous l'Ogelière" et ont pu constater l'avancée des travaux d'aménagement (canalisation, bassin de rétention...).

Les visiteurs ont aussi voté pour les meilleures créations des enfants et adolescents, élèves à Bourg-Argental. De nombreux dessins et maquettes de la Maison Idéale, tous plus originaux les uns que les autres, étaient exposés. Tous les participants à ce concours ont été récompensés par la commune et ses partenaires.

L'ambiance conviviale a stimulé les échanges entre les professionnels, les institutions et le public.

Le concours proposé aux écoles et collèges a rencontré un franc succès à la hauteur de la créativité de nos jeunes. Grâce à la générosité des entreprises partenaires, les 192 participants ont reçu un petit lot. Les votes des visiteurs ont toutefois départagé les créations ainsi :



Résultats du Concours "LA MAISON IDÉALE"

Pour les maquettes :

- 1^{er} prix : Guillaume Courbis, Hugo Dejob Peraudin (Collège St Joseph)
- 2^{ème} prix : Solène Chapelle, Julie Sauzéat, Laura Tardy (Collège St Joseph)
- 3^{ème} prix : Noa Faure (Collège du Pilat)
- 4^{ème} prix : Armand Dahmani Fantini, Jason Devorsine, Léa Guichebaron (Collège du Pilat)
- 5^{ème} prix : Emma Joffre, Louanne Laverie, Fleur Liebart-Sala, Coralie Viozat (Ecole Primaire Publique)
- 6^{ème} prix : Lola Forel, Vitaa Thiberville, Titouan Vialleton, Clara Vocanson (Ecole Primaire Publique)

Pour les dessins :

- 1^{er} prix : Jordan Seux (Collège St Joseph)
- 2^{ème} prix : Guillaume Riffard (Collège St Joseph)
- 3^{ème} prix : Matéo Giroux, Kylian Ollagnier (Ecole Primaire Publique)
- 4^{ème} prix : Eloïse Poinard (Ecole Ste Anne)
- 5^{ème} prix : Ludivine Lerch (Ecole Ste Anne)



Concert de l'Harmonie :

Cette année, les rangs de l'Harmonie Bourg-Boulieu ont été renforcés par des musiciens professionnels de Vienne à l'occasion de leur concert du printemps, le 25 avril dernier.

En deuxième partie, l'Harmonie avait invité Artmilles, un ensemble vocal de grande qualité.



Des tags "apprivoisés" :

Dans le cadre d'un projet d'embellissement des transformateurs, l'Espace Déôme a été sollicité par la mairie et l'entreprise ERDF afin de réaliser deux fresques, l'une Impasse du Francillon et l'autre Allée de la Chaize.

Le travail est réalisé par une dizaine de jeunes, encadrés par un professionnel de cet art du graphisme urbain et le responsable du secteur Jeunes de l'Espace Déôme, Vincent Esteban.

Le but de ce projet est d'orner ces bâtiments et permettre aux jeunes de s'exprimer en participant à l'embellissement de leur ville.

Ça s'est passé à Bourg



L'Aïkido rend hommage à son fondateur :

Le samedi 2 mai, l'académie autonome d'Aïkido, sous l'égide de Maître André Cognard et en présence du consul du Japon, a consacré une journée au fondateur de l'Aïkido, Morihei Ueshiba.

Cette journée s'est déclinée en quatre temps :

- l'exposition de calligraphie de Mascikao Murakami ouverte tous les mois de mai à la Maison du Châtelet
- la conférence sur le fondateur de l'Aïkido
- la démonstration de calligraphie et d'Aïkido
- le concert de taïko, tambours japonais, donné par le groupe italien Kyoshindo



Cérémonie du 8 mai :

Entre deux averses, la population bourguisane, les élèves de l'école primaire publique, les élus, les anciens combattants, les sapeurs-pompiers et la gendarmerie ont commémoré l'armistice de la seconde guerre mondiale et rendu hommage aux morts pour la France.



Trans VTT Pilat de retour à Bourg-Argental :

Dimanche 17 mai, La Roue d'Or du Chambon-Feugerolles et la ville de Bourg Argental recevait cette course de VTT X-Country, 5^{ème} manche de coupe Rhône-Alpes. Les 191 concurrents ont fait leur course sous un soleil radieux !

Brèves

Le Notaire de Bourg-Argental assurera des permanences juridiques en Mairie une fois par mois, le lundi de 17h00 à 19h30. Si vous souhaitez des renseignements, conseils, orientations dans les domaines du droit de la famille, de l'immobilier, de la fiscalité et du patrimoine, etc... inscrivez-vous en Mairie :

la 1^{ère} permanence aura lieu le lundi 22 juin 2015.

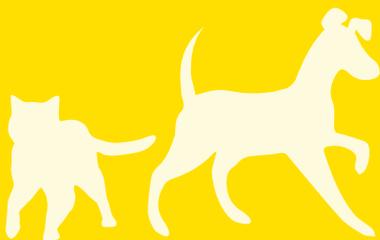
Ce service est gratuit.

Déjections des animaux domestiques et divagation sur la voie publique...

De nombreuses plaintes ont motivé deux arrêtés municipaux concernant les animaux domestiques, les chiens en particulier.

L'arrêté du maire N° 105.2015 énonce l'interdiction de laisser déposer des déjections d'animaux sur la voie publique et tous les espaces ouverts au public. Il édicte l'obligation pour la personne accompagnant l'animal domestique de ramasser ces déjections immédiatement, sous peine d'amende d'un montant de 35 €. Pour rappel, un espace canin réservé existe en contrebas de la Place de l'Hôtel de Ville au bord du Riotet, ainsi qu'un distributeur de sac à crottes !

L'arrêté du maire N°104.2015 rappelle que la divagation sur la voie publique des animaux, celle des chiens en particulier, est contraire à la sécurité et la tranquillité publique. Aussi tout chien en état de divagation est conduit à la fourrière, refuge du Fayet à SAVAS. Amende et frais de fourrière seront à la charge du propriétaire de l'animal. Les chiens doivent être tenus en laisse. Leur seul instinct, aussi gentils soient-ils reconnus, ne leur permet pas un comportement adapté aux voies et espaces publics, et face aux inconnus.



État Civil

NAISSANCES :

02 février : **Aaron GIROUX**
04 mars : **Salomé PAVAN**
25 mars : **Marianne CROIZIER**
12 avril : **Evana LIABEUF**
18 avril : **Titouan BERNE**
25 avril : **Mathilda LEONARD**
06 mai : **Kelyo BAZIN**

DÉCÈS :

17 février : **Marie Joséphine GINOT** veuve **BARRALON (103 ans)**
18 février : **Juliette DECROIX** veuve **RICHARD (84 ans)**
26 février : **Marie Claudia Marceline CHALAYER**
épouse **ARNAUD (94 ans)**
26 février : **Rafaël RAMIREZ (74 ans)**
03 mars : **Noël MOUNIER (71 ans)**
10 mars : **Jean COROMPT (93 ans)**
10 mars : **Roger TRACOUAT (70 ans)**
20 mars : **Andrée AULAGNIER (86 ans)**
28 mars : **Henri PARET (73 ans)**
30 mars : **Marguerite RICHARD** veuve **BRUGIERE (63 ans)**

MARIAGES :

11 avril : **Aurore MARCON & Morgan MEYRIEUX**

02 avril : **Adine GIRAUDON** épouse **GRANJON (84 ans)**
05 avril : **François BARRALLON (92 ans)**
16 avril : **Christian BESSON (76 ans)**
20 avril : **Isidro MENDES (81 ans)**
22 avril : **Michel ARNAUD (77 ans)**

... Et la piscine ?

Les travaux de la piscine avancent avec, actuellement et de manière conjointe, la réalisation de la filtration d'eau des bassins, des terrassements et de la maçonnerie.



Le local de filtration



Le bac tampons



La construction des bassins

L'entreprise Aspeo l'Eau Pure finalise l'ensemble de la tuyauterie autour des bassins et des pédiluves (traitement et refoulement des goulottes). La société RCP Mosaine procédera à l'étanchéité des goulottes et des bassins tandis que l'entreprise EGBTP Peyrard démarrera la réalisation des banquettes et des sols en béton ainsi que la pose des margelles.

La fin du chantier sera consacrée à l'alimentation électrique de la piscine, à la pose et à la réfection du toboggan et du pentagliss, ainsi qu'à la mise en eau et aux contrôles liés au traitement.

La livraison de la piscine est actuellement programmée, de manière contractuelle avec les entreprises, au début du mois d'août 2015, soit 3 à 4 semaines de retard au regard du planning initial.

Il est fort probable que la piscine ouvrira ses portes au public courant août. La municipalité étudie la possibilité d'élargir cette ouverture les week-ends du mois de septembre en fonction des conditions météorologiques.

Pour la municipalité, la qualité du travail et des prestations prévaut sur la date d'ouverture de l'équipement, en s'assurant d'un fonctionnement correct et durable.

Saison Culturelle

Cette première saison culturelle 2014-2015 a connu un bon succès. Avec 332 spectateurs, le taux de remplissage a été de 94,8 %.

La commission culture a déploré la jauge peu importante pour chaque spectacle imposée par la comédie de St Etienne.

Aussi pour la saison 2015-2016, la commission a décidé de vous proposer une saison plus diversifiée composée de théâtre plus accessible, de concerts de musique plus festifs, ainsi que des visites de sites culturels de la région. De plus, nous souhaitons faire de la promotion de troupes de théâtre locales en les invitant à se produire à Bourg Argental.

Après de multiples rencontres avec des metteurs en scène, des producteurs, des visionnages de spectacle divers, les membres de la commission municipale et ses partenaires vous proposent une saison concoctée pour vous. Elle sera attractive, variée et destinée à tous et à toutes les bourses ; tel est le choix de votre municipalité.

Saison Culturelle 2015/2016 **BOURG** ART-istique

4 septembre 2015 / 20h30
SOIRÉE DE PRÉSENTATION

12 septembre 2015 / 20h30
Soirée concert
Jazz avec Short Songs

28 novembre 2015 / 20h30
Théâtre Compagnie Marbayssa
Baâda le Malade imaginaire

15 janvier 2016 / 20h30
Théâtre / Poilues

14 février 2016 / 16h00
Théâtre musical Cie Yacapo
Un hiver 43

19 mars 2016 / 20h30
St Patrick
Musique Irlandaise avec Toss'n turn

3 avril 2016 / 16h00
Théâtre les Burdivents
Que la noce commence

14 mai 2016
Visite guidée
Musée des Confluences à Lyon

Agenda

■ JUIN

Vendredi 12 : 20h00 / Théâtre
Organisé par le Collège du Pilat
Salle Jacques Esterel

Vendredi 19 : 19h00 / Match de foot
Les "Anciens Verts" / FC Bourguisan
Stade L. Despinasse

Samedi 20 : 14h00 / Concours de Pétanque
Argental

Samedi 20 et dimanche 21 : Fête de la Musique

Samedi 20 et dimanche 21 : Couvige des dentellières
Organisée par
"A la Croisée des Fils"
Salle Jacques Esterel

Mardi 23 : 20H00 / Comédie musicale
Du Collège Saint Joseph
Salle Jacques Esterel

Dimanche 28 : 4^{ème} Ronde automobile
Par le Sport auto bourguisan,
1^{er} départ de la place des Noyers à 8h30

Mardi 30 : 15h30 à 19h00
Don du sang, Salle Jacques Esterel

■ JUILLET

Lundi 13 : Concours de pétanque annuel
Organisé par l'Amicale des Pompiers,
Place des Noyers
Suivi d'un banquet et du feu d'artifice.

Mardi 14 : Fête Nationale
Défilé et revue du corps des
Sapeurs-Pompiers

Vendredi 17 : Concours de pétanque des
pompiers

Dimanche 19 : Médiévales de la Clavelée

Vendredi 24, Samedi 25 et dimanche 26 : Vogue

■ AOÛT

Dimanche 30 : 7h00 à 18h00
Vide Grenier d'Argental

■ SEPTEMBRE

Vendredi 4 : 20h30 / Bourg'Artistique
Présentation de la saison 2015-2016
Salle Jacques Esterel

Samedi 5 : À partir de 15h00
"Battage" organisée par la Ferme à
l'Ancienne à Morel. Soupe aux choux
en soirée sur réservation.

Samedi 12 : 20h30 / Bourg'Artistique
Concert Jazz "Short Songs"
Salle Jacques Esterel

Samedi 19 : 11h00
Défilé des Classes en 5 de la Dédôme

Samedi 19 et dimanche 20 : Journées du patrimoine

Dimanche 27 : 7h00 à 18h00 / Vide-grenier
Organisé par le Sou des Ecoles
Publiques, Place de l'Hôtel de Ville et
Place Louis Vidon

■ Les VERTS à Bourg !

Vendredi 19 juin 2015, le stade de foot Louis Despinasse accueillera notamment les illustres crampons de Patrick REVELLI, Christian LOPEZ, Georges BERETA, Jean-Louis ZANON, Lionel POTILLON, Laurent BATTLES, Julien SABLE et Jérémy JANOT, pour un match de gala face au FC Bourguisain.

L'Amicale des Anciens Verts, en partenariat avec le FCB et la commune de Bourg Argental, vient jouer pour les personnes malades du Syndrome d'Ehlers-Danlos et récolter des fonds pour l'association AMSÉD Génétique. Sous cette appellation, des affections génétiques rares et orphelines n'ont pas encore de remèdes. Seuls les traitements symptomatiques (antalgiques, orthèses, kinésithérapie douce) et l'accompagnement des professionnels et des proches, viennent, autant que faire se peut, soulager les personnes atteintes.

Pour 1€, vous pourrez voir jouer des légendes de l'ASSE sur le stade de Bourg et soutenir vous aussi cette cause. Les animations, dont une tombola, débiteront à 18h00.

Le coup de sifflet d'envoi retentira à 19h00. Venez nombreux !



■ FÊTE DE LA MUSIQUE

SAMEDI 20 JUIN :

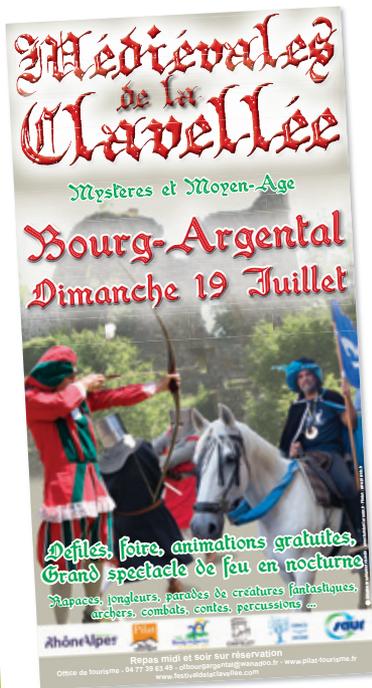
18h00 / Concert des Chœurs Bourguisains
Eglise St André

20h30 / Concert de Rock
Place de la Liberté

DIMANCHE 21 JUIN :

16h00 / Concert de l'Harmonie et de l'Ecole de Musique
Sous la Halle

18h30 / Scène ouverte
Place de la Liberté



■ MÉDIÉVALES DE LA CLAVELLÉE

Né en 2011, du rock et sous la pluie, le festival de la Clavellée met Bourg-Argental sous l'influence du Moyen-Age depuis 2013.

Le Dimanche 19 juillet 2015, de 11h30 à 22h30, les Médiévales de la Clavellée vont offrir aux curieux de Bourg et d'ailleurs un dépaysement et des animations gratuites à couper le souffle (cf. programme en page suivante).

Réservez vos repas du midi et du soir, pourquoi pas, à l'Office du Tourisme, 18, place de la liberté (04 77 39 63 49) pour prendre le temps de profiter de tout.

PROGRAMME / DIMANCHE 19 JUILLET

11h30 et 15h00 :
Défilés en costumes d'époque

12h30 et 19h30 :
Apéritif et repas

14h00 et 16h30 :
Combat d'épée en armure

16h00 / Farce de «Renart»

17h30 / Spectacle de Fauconnerie et Chasse au vol

18h30 / Bal médiéval public avec «Montilisio»

20h30 / Concert des «Percus du Diable»

21h30 / Spectacle de feu avec «l'Abus des sens»

Infos Pratiques

PERMANENCES

■ Vie Libre

Permanences :

- les 1^{er} et 2^{ème} lundis du mois de 17H00 à 19H00
 - les 1^{er} et dernier samedis du mois de 14H00 à 18H00
- Impasse de la Dédome.

Les dates sont annoncées par voie de presse.

Vous pouvez prendre contact au :

06 26 88 48 00 ou 04 77 39 72 49.

■ CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)

Les lundis après-midi à l'Espace Dédome

Tél. 04 75 32 44 25

■ Permanences psychologue clinicienne

Mme Barret reçoit sur rendez-vous, de 14h00 à 17h00 les mercredis après-midi à l'Espace Dédome.

Tél. 06 83 62 34 96

■ Permanence Assistante Sociale POLE PILAT, Délégation à la vie sociale

M^{me} Deloche reçoit sur rendez-vous, au local du Conseil général, Place du 11 Novembre.
Tél. 04 77 39 65 71

■ Permanence de la Mission Locale

Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois, à l'Espace Dédome.
Sur rendez-vous au 04 75 69 29 03

■ Permanence ADMR

- Les lundis de 11h00 à 12h00.

- Les jeudis de 9h00 à 12h00.

au local ADMR - 11 Place de la Liberté.

Tél. 04 77 39 62 36 et 04 77 39 79 51

■ AIMV (Agir Innover Mieux Vivre)

Les derniers mercredis du mois à l'Espace Dédome.

Tél. 04 77 39 11 48

URGENCES

■ Médecin de garde composer le 15 ou le 112

■ Pharmacie de garde - Tél. 04 74 59 18 30

(répondeur / la garde va du samedi 12h00 au samedi suivant 12h00)

■ Ambulance Bartasson - Tél. 04 77 39 64 07

■ Ambulance de garde composer le 15 ou le 112 (Nuit, WE, Jour férié)

■ Urgences médicales composer le 15 ou 112

■ Centre de soins infirmiers - Tél. 04 77 39 64 16

■ Cabinet infirmiers - Tél. 04 77 52 05 96

■ Infirmière libérale - Tél. 06 08 51 28 48

■ Gendarmerie composer le 17

■ Pompiers composer le 18 ou le 112

À NOTER - UTILES

■ Mairie

Tél. : 04 77 39 61 34 / Fax : 04 77 39 14 26

E-mail : mairie@bourgargental.fr

Ouvert du lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Permanence du Maire :

Les vendredis après-midi sur rendez-vous.

■ Office du Tourisme

Tél. : 04 77 39 63 49

18 place de la Liberté / 42220 Bourg-Argental

A partir du 1^{er} mai et jusqu'aux vacances d'été :
lundi, mardi : 14h00/17h30

Mercredi, jeudi, vendredi :

9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Samedi, dimanche, jours fériés :

9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Des vacances d'été aux journées du Patrimoine,
tous les jours : 9h30 - 12h30 / 14h30 - 18h30

■ CCMP (Communauté de Communes des Monts du Pilat)

Tél. : 04 77 39 69 21

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

■ Crèche - Halte Garderie Les Galapiats

Tél. : 04 77 39 62 51

■ Jardin d'enfants

Tél. 04 77 35 88 04

Pour plus d'informations, contacter la CCMP ou la directrice de la crèche

■ Déchetterie - Sictom Velay-Pilat

Lundi 13h30-18h00

Mercredi, vendredi et samedi :

9h00- 12h00 / 13h30- 18h00

A partir du 20 octobre fermeture à 17h00

■ La Poste

Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h30
sauf Jeudi fermeture à 16h00

Samedi 9h00-12h00

Départ courrier : en semaine 15h30 / Samedi 10h45

■ Trésor Public

Lundi 14h00-16h00

Du mardi au vendredi 8h45-12h15

Tel. 04 77 39 63 42

www.bourgargental.fr
www.parc-naturel-pilat.fr
www.cc-montsdupilat.fr

Comité de rédaction :

Stéphane HEYRAUD, Valérie ALBUS GIROD, Jean CACLIN, Michel CHEVALIER,
Solange DIARD, Rachel DRI, Chantal NIWINSKI, Sabine PARAT MANZI, Emilienne PRUDHOMME.

Le Mag' Bourguisan / Bulletin d'information et de communication de la municipalité.

Directeur de la publication : Stéphane Heyraud

ISSN en cours / Prix : 0,10 Euros

Conception graphique & Impression : C rouge Com & Graphéos / Bourg-Argental

Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.